



**PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

*Direction départementale  
des Territoires et de la Mer*

Bayonne, le 1er juillet 2019

*Service Gestion et Police de l'Eau*

**Affaire suivie par : Jean-Claude Ansola**  
**Téléphone : 05 59 01 64 16**  
**Courriel : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr**  
**Réf : JCA/PP-LET191050**

Madame,

Le 14 mars 2019, vous avez déposé un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau concernant le projet de construction du lotissement "Baigura" - 4 lots sur la commune de Bardos, complété le 21 mai 2019, enregistré sous le n° 64-2019-00057.

Après instruction, votre dossier est jugé régulier, je vous donne l'accord pour le commencement des travaux.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer  
Le responsable de l'unité Police de l'Eau Pays  
Basque,

Arnaud Bidart

Indivision Dutter s/c Dutter Josy  
398 avenue de Saint-Sever  
40500 Cauna